

## **BULLETIN D'ADHÉSION 2025**

Un bulletin par adhérent (personne physique uniquement)

Mes coordonnées (*)  Mme - M  Nom
(1) Afin de limiter l'impact environnemental, <u>votre email sera utilisé prioritairement</u> pour toute communication (convocations, informations etc)
<ul> <li>Mon lien avec les PEP 86 (*)</li> <li>Je suis :</li> <li>Usager ou famille d'usager des établissements PEP 86</li> <li>Usager du SAPADHE</li> <li>Salarié PEP 86</li> <li>Autre (précisez)</li> </ul>
• J'adhère aux PEP 86 pour 2025 :  Montant de la cotisation : 30€  Don éventuel :
Comment adhérer ?  • Par chèque : Complétez le bulletin et retournez-le avec votre règlement par chèque à : PEP 86 - Rue des Augustins - 86580 BIARD  • Par paiement en ligne :
www.pep86.fr page «Nous soutenir» ou en scannant le QR-code ci-contre (règlement sécurisé par carte bancaire

## (\*) IMPORTANT: Protection des données personnelles

via notre partenaire HelloAsso)

Les données personnelles recueillies sont destinées à l'association PEP 86 pour la gestion de votre adhésion. Elles permettent également, en cas de votre acceptation, de vous envoyer par voie électronique les publications de l'association et de ses établissements. Elles seront conservées dans le fichier des adhérents pendant toute la durée de votre adhésion et jusqu'à 3 ans à compter de la fin de votre adhésion. Elles pourront éventuellement être communiquées à des prestataires liés à l'association par contrat pour l'exécution de tâches nécessaires à la gestion de votre adhésion. Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'effacement des données vous concernant, ainsi que d'un droit d'opposition et à la limitation du traitement de ces données. Vous pouvez exercer vos droits en contactant l'association sous réserve de la fourniture d'une pièce justificative.

## Dans la Vienne, les PFP 86 ce sont :

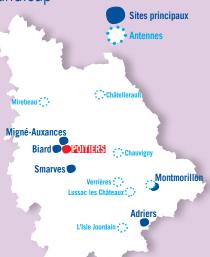
1422

enfants, adolescents et adultes en situation de handicap

19 établissements et services

550 salariés dont

109 travailleurs d'ESAT



Votre adhésion est déductible de vos impôts, ainsi :



Vous pouvez bénéficier d'une déduction fiscale de 66% dans la limite de 20% de votre revenu.

Un reçu fiscal vous sera systématiquement adressé.

Les PEP 86 sont affiliés à la Fédération générale des PEP, reconnue d'utilité publique, et habilitée à recevoir des dons, donations et legs.

Pour toute question ou information complémentaire, Karine est à votre disposition au siège PEP 86 au 05 49 30 03 03 ou à contact@pep86.fr Plus d'informations également sur www.pep86.fr, page « Nous soutenir »

Les 86
La solidarité en action

© Service Communication PEP 86 | Février 2025 | Imprimé par Imprimerie Sipap à Poitiers

**回**